

RAPPORT DE VOTE

ANNÉE 2021

Le présent rapport a pour objectif de présenter un compte-rendu de la mise en œuvre de la politique de vote auprès des sociétés dans lesquels BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT investis pour le compte de ses clients, y compris des statistiques détaillées sur les votes que nous avons exprimés en 2021.

1. POLITIQUE DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES 2
2. PRINCIPALES MODIFICATIONS À NOTRE POLITIQUE DE VOTE POUR 2021 3
3. PERIMETRE DE VOTE POUR 2021 3
4. STATISTIQUES SUR LE VOTE POUR 2021 4
4.1 REPARTITION GEOGRAPHIQUE 4
4.2 RESULTATS DES VOTES 4
5. OPPOSITION SELON LA TYPOLOGIE DES RESOLUTIONS 6
5.1 RESOLUTIONS PROPOSEES PAR LES SOCIETES 6
5.2 RESOLUTIONS D'ACTIONNAIRES 7
6. DIALOGUE AVEC LES EMETTEURS 8
6.1 PROCESSUS DE DIALOGUE AVEC LES EMETTEURS 8
6.2 EVALUATION DU DIALOGUE AVEC LES EMETTEURS 8
6.3 L'ENGAGEMENT SUR L'ACCES AUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS 9
6.4 CAMPAGNE DE MOBILISATION SUR LA DIVERSITE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION 9
6.6 EXEMPLES DE SUCCES DE L'ENGAGEMENT 10
6.7 INCITATION DES EMETTEURS A LA TRANSPARENCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE 12
6.8 AUTRES ELEMENTS DU DIALOGUE 13
6.9 FOCUS – INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES 14
ANNEXE 1. STATISTIQUES DE LA SOCIETE DE GESTION BNPP AM FRANCE 15
ANNEXE 2 : RESOLUTIONS D'ACTIONNAIRES SUR LES SUJETS ENVIRONNEMENTAUX 16
ANNEXE 3. LISTE DES ENGAGEMENTS EN 2021 24

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

1. POLITIQUE DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de nos responsabilités d'actionnaires. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôle, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP AM attend de toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP AM. Nous nous engageons[1] à exercer le droit de vote rattaché aux valeurs détenues par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), les Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), fonds d'investissement étrangers et mandats de gestion lorsque ceux-ci nous ont été délégués.

BNPP AM dispose d'un document *« Gouvernance et politique de vote »* expliquant ce que nous attendons des sociétés cotées et la façon dont nous assumons nos responsabilités d'actionnaires.

Cette politique énonce les grands principes de gouvernement d'entreprise que nous encourageons, notre processus de vote et se complète par un ensemble de lignes directrices mettant en avant, pour chaque type de résolutions, les « meilleures pratiques » ainsi que les situations pouvant aboutir à une opposition ou une abstention lors du vote par BNPP AM.

Nous veillons à exercer notre droit de vote en prenant en considération les spécificités de l'entreprise.

Nous faisons appel à des sociétés de conseil en vote en l'occurrence ISS, qui propose une plate-forme de vote et d'analyses des résolutions dans ce domaine pour toutes les entreprises, et Proxinvest, qui réalise des analyses sur les entreprises françaises.

Ces prestataires nous aident à mettre en œuvre nos politiques. Nous ne leur déléguons pas la prise de décision, BNPP AM prend toutes les décisions de vote à chaque assemblée d'actionnaires sans sous-traiter la décision finale, et ce dans le meilleur intérêt de ses clients.

Le document « Gouvernance et politique de vote » ainsi que le compte rendu de la politique d'engagement actionnarial dans notre rapport « Sustainability » est disponible sur notre site Internet https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/ .

Par ailleurs, l'intégralité de nos votes est publiquement disponible par émetteur et par résolution proposée sur notre site internet[2].

[1] En tenant compte des aspects techniques et réglementaires

[2] Détail de nosvotes disponible (en anglais uniquement) ici : https://vds.issgovernance.com/vds/#/MTc3MQ==/

2. PRINCIPALES MODIFICATIONS À NOTRE POLITIQUE DE VOTE POUR 2021

Notre politique et nos lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de place, aussi bien en matière d'engagement que de vote.

Voici les principales modifications apportées à notre politique pour 2021 :

- **Diversité des genres au sein des conseils d'administration ou de surveillance :**
  - Voter « contre » toutes les nominations d'hommes si le conseil d'administration n'est pas composé d'au moins 15 % de femmes (Asie/Amérique Latine), sauf exception appliqué au cas par cas lorsque le pourcentage se situe entre 10% et 15 % ;
  - Application du seuil de 30% pour l'Afrique du Sud (le seuil actuellement appliqué pour l'Europe et l'Amérique du Nord);
  - Notre ambition à long-terme serait d'atteindre un seuil de 40 % d'ici 2025.
- **Pratiques de lobbying climatique** : inclusion comme motif potentiel d'opposition à l'approbation des comptes, au quitus du conseil d'administration ou à la réélection des administrateurs.
- **Combinaison des fonctions de président et directeur général** : précision sur les cas où nous nous abstiendrons plutôt que de voter contre les rôles combinés.

3. PERIMETRE DE VOTE POUR 2021

Chaque année, nous suivons le nombre total des actions avec droit de vote que nous gérons et nous établissons la proportion des votes exercés durant l'année en application de notre politique de vote.

Le choix des titres sur lesquels nous exerçons le droit de vote répond à un double objectif : concentrer nos efforts sur les positions représentant une proportion prépondérante de nos actifs sous gestion et, participer aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles nos gestions collectives détiennent une part significative du capital.

En 2021, ous avons voté sur un périmètre plus large que les OPC[3] en incluant les mandats, représentant près de 66 milliards d'euros d'encours sous gestion.

Notre périmètre de vote est constitué de sociétés dont les positions agrégées répondent à une des trois conditions suivantes :

- Représenter 90% du total cumulé de nos positions en actions,
- Constituer 0,1% ou plus de la capitalisation boursière de la société,
- Sur demande ad hoc.

Ce périmètre représente près de 54%[4] des sociétés détenues par l'ensemble de nos OPC en incluant les mandats.

[3] Organismes de Placement Collectif
[4] 2 098 assemblées générales votées sur 3 916 possible

4. STATISTIQUES SUR LE VOTE POUR 2021

4.1 REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Dans le cadre de nos votes, nous avons voté à **2 098 assemblées générales**[4], principalement en Europe et en Amérique du Nord qui représentait 73 % de nos votes.

	Nombre d'assemblées générales	Répartition géographique
Europe	974	**46%**
Amérique du Nord	554	**26%**
Asie Pacifique	467	**22%**
Autres zones	103	**5%**
Total	**2 098**	**100%**

4.2 RESULTATS DES VOTES

Au sein du périmètre décrit ci-dessus, sur les 2 098 assemblées générales votées:

- Nous avons soutenu l'ensemble des résolutions proposées dans 377 assemblées générales (**18 %**)
- Nous nous sommes abstenus ou avons voté contre à au moins une résolution dans 1 721 assemblées générales, **soit 82% des assemblées**.

Parmi les 28 276 résolutions votées, 27 450 résolutions ont été proposées par les sociétés et 826 résolutions ont été proposées par les actionnaires (résolutions d'actionnaires).

Parmi les résolutions proposées par les sociétés (hors résolutions d'actionnaires) :

- Nous avons soutenu 18 304 résolutions, soit 67% de notre vote
- Nous nous sommes abstenus sur 1 328 résolutions, et avons voté contre 7 818 résolutions, soit 33% de notre vote en 2021.

Notre taux d'oppositions aux résolutions proposées par les sociétés a augmenté de 32% en 2020 à 33 % en 2021. Cette légère augmentation de notre taux d'opposition est principalement liée aux changements de notre politique de vote concernant la féminisation des conseils d'administration ou de surveillance.

Le taux d'opposition plus élevé en Amérique du Nord est principalement lié aux problèmes de rémunération et aux nominations des administrateurs.

Zone géographique	Total	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Autres zones
Nombre de résolutions votées (proposées par la société)	27 450	16 088	5 849	4 141	1 372
Nombre de votes pour	18 304	12 253	2 906	2 388	757
Nombre de votes contre	7 818	3 005	2 883	1 517	413
Nombre de votes abstention	1 328	830	60	236	202
Pourcentage d'abstentions ou de votes contre	33%	24%	50%	42%	45%

5. OPPOSITION SELON LA TYPOLOGIE DES RESOLUTIONS

5.1 RESOLUTIONS PROPOSEES PAR LES SOCIETES

Le tableau ci-dessous présente le taux d'abstention et d'opposition par type de résolution.

	Résolutions votées	Votes pour	Votes contre ou abstention	Pourcentage d'opposition
Rémunération des dirigeants	3 289	1 316	1 973	**60%**
Opérations financières	2 671	1 632	1 039	**39%**
Nomination des administrateurs	14 348	9 091	5 257	**37%**
Autres résolutions[5]	7 142	6 265	877	**12%**
Total	27 450	18 304	9 146	**33%**

Notre taux d'opposition, en excluant les résolutions d'actionnaires qui sont analysés ci-dessous, est donc principalement concentré sur trois sujets: la rémunération des dirigeants, les opérations financières, et la nomination des administrateurs.

5.1.1 REMUNERATION DES DIRIGEANTS (60 % D'OPPOSITION CONTRE 59 % EN 2020)

Il s'agit principalement de demande de stock-options, actions gratuites ou indemnités de départ ainsi que les votes sur les politiques de rémunération de type « Say-on-pay ». Les principales justifications des oppositions sont les suivantes :

- Soit la transparence sur la politique de rémunération est insuffisante (volume, poids, nature des conditions de performance, objectifs à atteindre…) ;
- Soit les pratiques de rémunération ne vont pas dans l'intérêt des parties prenantes avec des montants jugés excessifs ou disproportionnés par rapport à la performance de la société considérée ;
- Soit les critères de rémunération sont considérés comme non contraignants et susceptibles de permettre un paiement en cas d'échec ;
- Soit, enfin, la rémunération n'est pas orientée vers le long terme.

5.1.2. OPERATIONS FINANCIERES (39 % D'OPPOSITION CONTRE 42 % EN 2020)

Il s'agit principalement de demandes d'augmentation de capital. Les principales justifications des oppositions sont les suivantes :

- Soit le volume global est considéré trop important lorsque l'ensemble des autorisations dépasse 50% du capital social ;

[5] Approbation des comptes, nomination et rémunération des commissaires aux comptes, fusions et acquisitions, mesures anti-OPA…

- Soit il s'agit d'autorisation d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription ni objet spécifique pouvant aboutir à une dilution excessive des actionnaires existants (plus de 5% du capital ou 20% en cas d'objet spécifique).

Nous votons également de manière systématique contre les mesures anti-OPA.

5.1.3 ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (37 % D'OPPOSITION CONTRE 36 % EN 2020)

Il s'agit principalement de demandes de nomination d'administrateurs dans des sociétés ayant une gouvernance et un équilibre des pouvoirs non satisfaisant. La plupart des votes contre la nomination d'administrateurs concernent les cas suivants :

- Administrateur non libre d'intérêts dans des conseils d'administration jugés insuffisamment indépendants ;
- Administrateur non libre d'intérêts siégeant dans un comité clé (audit, rémunération et nomination) en Amérique du Nord ;
- Proportion de femmes au conseil d'administration est insuffisante ;
- Durée du mandat supérieure à 4 ans.

En 2021, la moitié de nos oppositions aux élections des administrateurs découlaient de notre politique de diversité des genres. L'impact majeur a été principalement sur d'autres régions avec l'introduction de notre nouveau seuil minimal de 15 %. La diversité des genres reste également un enjeu majeur aux États-Unis.

5.2 RESOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

5.2.1 RESOLUTIONS DES ACTIONNAIRES VOTEES

Les résolutions d'actionnaires sont souvent non agréées par le conseil d'administration. Ainsi, un vote « Pour » est une opposition à la position de la société. Nous avons voté « Pour » quand la résolution était conforme aux intérêts à long terme de la société et qu'elle était pertinente au regard des pratiques de la société. Nous nous sommes en revanche abstenus quand la résolution n'était pas pertinente pour la société ou si elle était déjà appliquée.

Le soutien aux résolutions d'actionnaires est en augmentation en 2021 : 70 % contre 63 % en 2020.

Nous avons un taux de soutien très important sur les résolutions sociales (100 % de soutien contre 86 % en 2020) et sur celles concernant le changement climatique (89% de soutien, contre 94 % en 2020).

	Nombre de résolutions votées	Vote contre	Vote abstention	Vote pour
Résolutions d'actionnaires (Global)	826	147 (18%)	102 (12%)	577 (70%)

5.2.2 DEPOT DE RESOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

En 2021, nous avons poursuivi notre leadership en matière de lobbying climatique des entreprises, en poussant ces dernières à aligner leurs efforts de lobbying avec les objectifs de l'Accord de Paris. Nous avons initié le dépôt de deux résolutions d'actionnaires pour obtenir une évaluation dirigée par le Conseil d'administration sur les efforts de lobbying de chaque entreprise par rapport à l'objectif de température fixé par l'Accord de Paris.

Résultat :

- **ExxonMobil (États-Unis) – 64 %** – Pour la deuxième année consécutive, ExxonMobil a demandé la permission à la Securities & Exchange Commission (SEC) d'omettre notre résolution. En 2021, nous avons défendu la résolution avec succès auprès de la SEC, qui a par la suite reçu un vote majoritaire fort à l'assemblée générale annuelle de l'entreprise.
- **Delta Airlines (États-Unis) – 63 % :** Notre résolution a également obtenu une forte majorité, après un support de 46 % en 2020.

ExxonMobil et Delta Airlines ont entrepris l'évaluation demandée et ont l'intention de publier les rapports en 2022.

6. DIALOGUE AVEC LES EMETTEURS

6.1 PROCESSUS DE DIALOGUE AVEC LES EMETTEURS

L'engagement avec les émetteurs a pour but d'améliorer la performance à long-terme de nos participations et d'encourager les meilleurs pratiques de gouvernance, de responsabilité sociale et environnementale.

Le processus de dialogue avec les sociétés peut être engagé sur notre propre demande ou sur demande des émetteurs et est concentré sur nos principales positions.

Le but de l'engagement est :

- De communiquer notre politique de vote pour préparer les futures assemblées générales afin que les sociétés établissent des résolutions conformes à notre politique de vote ;
- D'obtenir un complément d'information sur des projets de résolutions ;
- De faire part de nos éventuelles réserves sur des résolutions contraires à notre politique de vote.

6.2 EVALUATION DU DIALOGUE AVEC LES EMETTEURS

Nous considérons que le dialogue sur les sujets liés au vote est fructueux :

- En cas de retrait de la résolution de la part des émetteurs ;
- En cas de modification de notre vote en faveur de la résolution suite à une modification de la part de l'émetteur, ou à l'obtention d'informations supplémentaires.

Au cours de la période de 2021**, nous avons eu 239 interactions avec 151 entreprises liées aux problématiques de vote (comparé à 255 interactions avec 140 entreprises en 2020)**. Parmi ces échanges, nous avons obtenu un succès dans 43 des cas (28 %), soit un taux de réussite semblable à celui de 2020.

Nous considérons néanmoins que l'évaluation du dialogue ne doit pas se limiter à nos modifications d'intention de vote. Certaines sociétés modifient leurs pratiques lors des assemblées générales des années suivantes et ne sont pas toujours prises en compte dans les statistiques de succès d'engagement.

En plus de ces engagements liés au vote, nous avons un programme d'engagement à long terme avec les sociétés durant toute l'année, avec un focus sur des thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance.
Nous en établissons rapport chaque année dans notre rapport « Sustainability » annuel.

6.3 L'ENGAGEMENT SUR L'ACCES AUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS

Un des rôles les plus importants du conseil d'administration est de superviser l'équipe de gestion. Il est donc essentiel qu'il soit composé d'une majorité d'administrateurs indépendants qui sont de plus en plus présent au sein de comités spécifiques (audit, rémunération, nomination), en ligne avec notre politique de vote.

Nous considérons que le président du conseil d'administration devrait être indépendant. En l'absence d'un président indépendant, et afin d'assurer une meilleure gouvernance, la désignation d'un administrateur référent indépendant doit être envisagée. Pour être un contrepoids efficace, l'administrateur référent doit être doté de pouvoirs spécifiques, notamment la possibilité de discuter directement avec les investisseurs.

L'accès au conseil d'administration est une pratique bien établie dans certains pays comme au Royaume-Uni et commence à se diffuser en Europe continentale. Elle est recommandée par les codes de gouvernances en Allemagne et en France par exemple.

La possibilité de rencontrer des administrateurs est cohérente avec leur responsabilité fiduciaire vis-à-vis des actionnaires qui les ont nommés. L'accès aux membres du conseil d'administration pour des investisseurs, et en particulier pour BNPP AM, peut permettre de faire part de nos inquiétudes sur certains sujets.

Nous considérons que la possibilité de dialoguer avec un administrateur indépendant est une bonne pratique et nous discutons avec les entreprises afin de promouvoir et étendre la mise en place de cette pratique.

En 2021, nous avons eu un engagement direct avec un administrateur indépendant pour 35 sociétés.

6.4 CAMPAGNE DE MOBILISATION SUR LA DIVERSITE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Activité : Depuis 2019, notre politique de vote contient une disposition explicite sur la diversité des genres. Pour l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, notre politique de vote fixe un seuil de 30 % de femmes aux conseils d'administration ou de surveillance, et dans d'autres régions, comme l'Asie et l'Amérique Latine, 15 %. Dans certaines conditions, nous pouvons soutenir la réélection de tous les candidats dans les sociétés dont le taux de féminisation du conseil d'administration se situe juste en-dessous de ces seuils. Ceci est le cas, par exemple, en cas d'augmentation significative par rapport aux années précédentes ou d'engagement de la société à atteindre nos seuils d'ici deux ans au plus.

En 2021, nous avons analysé les sociétés en portefeuille afin de vérifier si elles respectaient nos seuils de diversité, et avons dressé une liste de sociétés à contacter. Nous avons ciblé des sociétés qui ne respectaient pas notre politique et sur lesquelles nous avions une exposition importante.

Résultat : Notre liste était composée de **36 sociétés** (14 en Europe, 11 en Amérique du Nord et 11 en Asie) détenues dans nos portefeuilles gérés activement, que nous avons contacté pour leur expliquer notre nouvelle politique de vote et leur demander l'ouverture d'un dialogue. Nous avons obtenu un **taux de réussite global de 36 %, 13 entreprises ayant adopté des changements conformes à notre politique de vote.**

Résultat Positif	13	36%	Nous avons réussi à obtenir un résultat positif avec une amélioration de la féminisation des conseils et un vote en faveur des élections au conseil d'administration
En cours	5	14%	Nous avons quelques cas toujours en cours, pour lesquels nous avons eu des retours positifs, mais avec lesquels nous poursuivons l'engagement en 2022.
Résultat négatif	18	50%	Nous avons eu un résultat négatif et nous nous sommes opposés aux élections au conseil d'administration, soit en raison de l'absence d'amélioration en termes de féminisation, soit pour d'autres raisons (par exemple, le manque d'indépendance)

Nous allons continuer l'engagement avec les sociétés au sujet de la féminisation des conseils d'administration, car nous pensons que des conseils d'administration plus diversifiés contribuent à une meilleure prise de décision et surveillance ayant pour objectif d'une création de valeur durable sur le long terme.

6.6 EXEMPLES DE SUCCES DE L'ENGAGEMENT

6.6.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Danone, France

Activité : Danone est perçue comme l'une des entreprises les plus performantes en matière environnementale et sociale, devenant ainsi, l'an dernier, la première entreprise certifiée B-Corp en France. Néanmoins, la gouvernance de la société a été perçue comme inadéquate, principalement en raison de l'absence de pouvoir contrebalancé par le fait que la société avait combiné des positions de président et directeur général (P-DG). En 2021, Danone a également été critiquée pour ses mauvais résultats financiers. Nous avons rencontré Danone à trois reprises au cours du premier trimestre de 2021, à la suite d'une rencontre en décembre avec l'ancien administrateur référent (« Lead Independent Director »). Nous avons de nouveau rencontré Danone en janvier 2021 pour discuter de l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale et discuter avec le nouvel administrateur référent, M. Schnepp.

Résultat : Le 1 mars, la société a annoncé que les rôles de président et directeur général seront séparés avec M. Faber, l'ancien directeur général devenant président non exécutif, et qu'un nouveau président allait être nommé. Nous avons rencontré l'entreprise le 12 mars pour discuter cette annonce. Nous avons exprimé certaines préoccupations concernant le fait que l'ancien P-DG deviendrait président du conseil d'administration et le risque de limiter la capacité du nouveau directeur général de gérer l'entreprise et d'élaborer sa stratégie. Enfin, l'entreprise a annoncé le 15 mars que M. Faber quitterait l'entreprise et qu'un nouveau président indépendant était nommé - M. Schnepp. Nous avons rencontré le nouveau président indépendant du conseil d'administration le 19 mars. La décision de séparer les rôles de président et directeur général, d'avoir un président indépendant et de nommer un nouveau directeur général a été positive et a amélioré la gouvernance de l'entreprise. Cette décision apporte plus de clarté et de stabilité à la gouvernance de Danone, suite à plusieurs changements de gouvernance au cours des derniers mois.

Sword Group, Luxembourg

Activité : En 2021, nous avons communiqué avec le P-DG de **Sword Group** (Luxembourg) pour souligner certaines préoccupations concernant la composition et la gouvernance du conseil d'administration de l'entreprise. En effet, le conseil d'administration ne comprenait que 17 % de membres indépendants (contre 50 % requis par notre politique de vote), et bien que la société ait proposé la nomination de sa première administratrice à l'assemblée générale de 2021, ayant ainsi une représentation féminine de 17 %, ce niveau était inférieur au seuil cible de 30 % de notre politique de vote. Par conséquent, nous avions voté contre le candidat non indépendant à l'assemblée générale de 2020. Au cours du dialogue, nous avons également souligné l'absence de comités de nomination et de rémunération, les problèmes de transparence, la pratique problématique de combiner les postes de président et directeur général et le manque de communication claire sur la structure et les caractéristiques de la rémunération du directeur général.

Résultat : Après notre engagement, en août 2021, l'entreprise s'est engagée publiquement à avoir, d'ici juin 2022, une « *indépendance incontestée d'un plus grand nombre d'administrateurs, avoir plus de femmes représentées au conseil d'administration, et une meilleure communication sur les travaux de l'Audit, des Rémunérations et Comités des nominations* ». La réponse publique rapide de la société est une étape importante, signalant sa volonté d'améliorer davantage ses pratiques de gouvernance d'entreprise. Nous continuerons de collaborer avec l'entreprise pour harmoniser ses pratiques le plus possible avec nos lignes directrices.

Durée du mandat en Allemagne

Activité : La politique de vote de BNPP AM favorise le renouvellement régulier des membres du conseil de surveillance, idéalement annuellement, mais fixe une durée de mandat maximale acceptable de quatre ans pour permettre aux actionnaires de voter fréquemment aux élections du conseil d'administration. Un certain nombre d'entreprises allemandes ont fixé une durée de mandat de cinq ans, comme le permet la réglementation locale, mais cela n'est pas conforme à la politique de vote de BNPP AM.

Résultat : Nous avons discuté de cette question avec de nombreuses entreprises allemandes. Certains ont décidé de réduire la durée de mandat des membres de leur conseil de surveillance'. C'est le cas de **Siemens AG, Fresenius Medical Care AG & CO KGAA et GEA Group AG.**

6.6.2 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Comme reflété dans nos résultats de vote, la rémunération des dirigeants est l'un des domaines dans lesquels BNPP AM enregistre un niveau d'opposition élevé. C'est donc aussi un sujet important du dialogue permanent avec les émetteurs.

Intégration des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise) dans l'évaluation de la rémunération des dirigeants

Activité : En tant qu'investisseur responsable, BNPP AM encourage les émetteurs à inclure des critères ESG dans l'évaluation de la rémunération des dirigeants. Bien que l'intégration des critères ESG dans la rémunération à court terme devienne de plus en plus courante, il est encore rare de la voir dans les rémunérations à long terme. Nous avons soulevé des questions au sujet du rôle des critères ESG dans les plans de rémunération des dirigeants, en particulier lorsque nous pensons que l'objectif n'est pas claire ou pas suffisamment exigeante. Nous souhaitons que les conseils d'administration incitent les directeurs généraux à atteindre des objectifs de durabilité exigeants, mais nous constatons encore des objectifs de durabilité vaguement définis.

Résultat : Les sociétés suivantes ont décidé d'inclure des critères liés aux facteurs ESG dans la rémunération des dirigeants en 2021 à la suite de notre dialogue avec elles à ce sujet :

- Intégration des critères ESG dans les plans moyen terme : **S&T AG**
- Intégration des critères ESG dans les plans long terme : **AXA SA, E.ON SE, Ontex Group NV Valeo, SE, Vinci SA.**

6.6.3 RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIERES

Activité : Après une première discussion début 2021 avec un administrateur indépendant de **Jazz Pharmaceuticals (Irlande),** nous avons eu une discussion avec le directeur général avant l'assemblée générale de 2021, en juillet. Nous avons souligné nos préoccupations concernant les résolutions sur l'augmentation de capital qui ne respectaient pas notre politique de vote ni en termes de i) volume (50 % dans l'ensemble, 20 % sans droit de préemption de souscription, alors que l'entreprise demandait 392 %); ni en termes de ii) durée (demande d'approbation seulement tous les cinq ans, alors que la pratique courante au Royaume-Uni et en Irlande est un vote annuel).

Résultat : Comme la société n'était pas disposée à modifier son approche, nous avons décidé de ne pas soutenir la résolution, qui a été soumise à un vote à l'assemblée générale tenue le 29 juillet 2021. La résolution sans droit de préemption de souscription a été rejetée (supporté à seulement par une majorité de 64%, alors que ce type de résolution nécessite une majorité d'au moins 75% des votes exprimés). Suite à ce rejet, la société a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire et de réduire l'augmentation de capital sans droit de préemption à 10% du capital social, et la durée de validité de l'autorisation de 60 mois à 18 mois. Compte tenu de l'augmentation de capital et de la durée de validité moins élevées et du besoin d'accès au capital pour cette société en croissance, nous avons supporté la résolution à l'assemblée générale extraordinaire de septembre, et la résolution a été approuvée.

6.7 INCITATION DES EMETTEURS A LA TRANSPARENCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

BNPP AM considère que la promotion de bonnes pratiques au niveau environnemental, social et de la gouvernance (ESG) fait partie de ses responsabilités d'investisseur responsable. En effet, la conformité des sociétés aux critères ESG permet de nous assurer que les sociétés dans lesquelles nous investissons sont gérées dans l'intérêt long terme des différentes parties prenantes.

Conformément à notre politique de vote nous nous sommes opposés sur les résolutions concernant l'approbation des états financiers, des quitus ou des élections d'administrateurs lorsque :

- La société n'a pas suffisamment communiqué sur les questions environnementales et sociales, ou sur ses émissions de CO2, ou ne communique ni ne souhaite dialoguer de manière constructive sur sa stratégie pour atténuer et s'adapter au changement climatique;

- La société est considérée en risque de violation d'un ou plusieurs principes du pacte mondial de l'ONU.

En 2021, nous nous sommes opposés à 969 résolutions dans 168 entreprises pour ces raisons (605 résolutions en raison de notre politique de Conduite Responsable des entreprises[6] et 364 résolutions en raison de nos attentes liées au climat), une augmentation substantielle par rapport à 2020 (451 résolutions dans 66 entreprises).

[6] Responsible Business Conduct Policy : https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/D8E2B165-C94F-413E-BE2E-154B83BD4E9B

6.8 AUTRES ELEMENTS DU DIALOGUE

Le dialogue se manifeste également à travers d'autres éléments :

- Nous sommes engagés activement dans des réseaux d'investisseurs axés sur l'établissement des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise dans le monde. Au sein de l'International Corporate Governance Network (ICGN), le Global Head of Stewardship est membre du conseil d'administration, ainsi que des comités « Human Capital » et « GNIA » (Global Network of Investor Associations). Nous participons également activement à une gamme de projets d'engagement des entreprises et de politiques publiques organisés par le PRI des Nations Unies, nous sommes un membre actif de Climate Action 100+ et un membre du conseil d'administration de « Global Network Initiative » ;

- En Europe, le Global Head of Stewardship est président du comité « Gouvernement d'Entreprise » de l'Association Française de Gestion (AFG), membre du comité Independent de surveillance (IOC) des Best Practices Principles (BPP) et membre du jury du Grand Prix de l'Assemblée Générale en France. Nous participons également au comité d'investissement de Eumedion (Pays-Bas) ainsi qu'au groupe de travail des investisseurs institutionnels dédié aux changement climatique (IIGCCC) ;

- Aux États-Unis, nous sommes membres du Council of Institutional Investors (CII) et le Global Head of Stewardship est président de « l'International Corporate Governance Committee ». Notre responsable du Stewardship pour l'Amérique est membre du comité consultatif de gouvernance du CII, membre du Harvard Institutional Investor Forum Advisory Council et membre du comité de pilotage de l'Investor Alliance for Human Rights ;

- Dans la région Asie-Pacifique, nous sommes membres de l'Asian Corporate Governance Association (ACGA), et membre des groupes de travail de l'ACGA pour le Japon et la Chine.

6.9 FOCUS – INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES

Au travers de ses fonds solidaires, distribués principalement dans le cadre de l'épargne salariale, BNPP AM investit et accompagne des structures à fort impact social en France. À fin 2021, ce sont 33 associations, entreprises et fonds de microfinance qui sont soutenus, pour un montant total de 158 millions d'euros.

Lien vers la plaquette solidaire > B1B1394A-63E5-4163-B935-B29376A85424 (bnpparibas-am.com)[7]

Investisseurs engagés, nous souhaitons jouer pleinement notre rôle pour accompagner nos partenaires solidaires. Pour cela, plusieurs actions sont menées :

- Actionnaires actifs : 16 de nos partenaires bénéficient d'un investissement en capital. En tant qu'actionnaires de ces partenaires, nous votons chaque année aux assemblées générales. En amont, les résolutions sont analysées et un échange avec l'entreprise est réalisé si nécessaire. De plus, nous sommes membres élus à 4 conseils de surveillance.
- Suivi : afin de maîtriser notre risque mais également d'apporter nos conseils aux entrepreneurs, nous réalisons un suivi annuel des partenaires, avec a minima une rencontre en personne avec la direction et une visite sur place tous les deux ans. Lors de cette revue, sont abordées à la fois les questions financières mais également les sujets de gouvernance et le suivi de l'impact social. En cette année 2021, nous avons continué le suivi de proximité pour analyser l'impact de la crise sanitaire et économique sur nos structures partenaires et les accompagner au mieux.
- Transparence : Afin de rendre compte aux épargnants investisseurs, nous publions chaque semestre un rapport de performance sociale incluant entre autres la liste exhaustive des partenaires solidaires et des indicateurs agrégés et personnalisés d'impact social.

Lien vers le rapport de performance sociale

Chiffres clés de nos investissements solidaires pour 2021

- AG votées : 14
- Dont présence à distance ou physique: 10
- Membre de Conseil de Surveillance: 5
- Rencontre avec le management: 27

[7] La politique de vote de BNPP AM décrite en amont ne s'applique pas pour les investissements solidaires.

ANNEXE 1. STATISTIQUES DE LA SOCIETE DE GESTION BNPP AM FRANCE

1. REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Au sein de la Société de Gestion BNPP AM France, nous avons voté à **834**[8] **assemblées générales** avec des votes principalement en Europe et en Amérique du Nord représentant un peu plus de 90% de l'ensemble de nos votes possibles.

	Nombre d'assemblées générales	Répartition géographique
Europe	**601**	**72%**
Amérique du Nord	**172**	**21%**
ASIE PACIFIQUE	**58**	**7%**
Autres zones	**3**	**<1%**
Total	**834**	**100 %**

2. RESULTATS DES VOTES

Au sein du périmètre décrit ci-dessus, sur les 834 assemblées générales votées:

- Nous avons soutenu l'ensemble des résolutions proposées dans 122 assemblées générales; et
- Nous nous sommes abstenus ou avons voté contre à au moins une résolution dans 712 assemblées générales, **soit 85% des assemblées**.

Parmi les 12 605 résolutions votées, 12 170 résolutions ont été proposées par les sociétés et 435 résolutions ont été proposées par les actionnaires.

- Nous avons soutenu 72% des résolutions
- Nous nous sommes abstenus à 4% des résolutions, et voté contre 24% résolutions, soit 28% d'opposition de nos votes en 2021.

3. AUTRES POINTS

Cas dans lesquels la société de gestion de portefeuille a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote »

Nous n'avons pas identifié de cas de conflits avec les principes de notre politique de vote.

Les situations de conflits d'intérêts que la société de gestion de portefeuille a été conduite à traiter lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les FIA qu'elle gère

Nous n'avons pas rencontré de situation de conflit d'intérêt au cours de cet exercice.

[8] 834 assemblées générales votées sur 1,176 possible

ANNEXE 2 : RESOLUTIONS D'ACTIONNAIRES SUR LES SUJETS ENVIRONNEMENTAUX

En tant qu'investisseur responsable, nous considérons que les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peuvent avoir un impact sur la valeur et la réputation des sociétés dans lesquelles nous investissons. Nous pensons que dépasser 1,5°C de réchauffement climatique au-dessus des niveaux préindustriels affectera gravement l'humanité et l'économie mondiale, ce qui affectera la valeur des investissements à long-terme. Par conséquent, les sociétés devraient communiquer de manière intensive sur leurs émissions de CO_2 (scope 1, 2 et 3 s'il y a lieu), ainsi que leur engagement à lutter contre le changement climatique et à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris.

En 2021, BNPP AM a voté sur 81 résolutions d'actionnaires portant sur les considérations environnementales et du changement climatique, parmi lesquelles **nous avons soutenu les 70 résolutions suivantes (89%):**

RESOLUTIONS SOUMISES PAR LES ACTIONNAIRES, SOUTENUES PAR BNPP AM :

TRANSITION ENERGETIQUE

LOBBYING LIE AU CLIMAT

Résolution soumise par BNPP AM
Résolution approuvée
* Résolution supportée par la direction

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
Rio Tinto Limited	Australie	06-mai-21	20	Approuver le lobbying lié au climat	99%*
Phillips 66	États-Unis	12-mai-21	6	Rapport sur le lobbying climatique	62%
Norfolk Southern Corporation	États-Unis	13-mai-21	5	Rapport sur le lobbying climatique aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris	76%
Sempra Energy	États-Unis	14-mai-21	5	Rapport sur le lobbying climatique aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris	38%
Exxon Mobil Corporation	États-Unis	26-mai-21	10	Rapport sur le lobbying climatique aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris	64%
Delta Air Lines, Inc.	États-Unis	17 juin 2021	5	Rapport sur le lobbying climatique	63%
BHP Group Plc	Royaume-Uni	14-Oct. -21	22	Rapport sur le lobbying climatique	Non Disponible (ND)
Origin Energy Limited	Australie	20 Oct 2021	10e	Sous réserve de l'adoption de la résolution 10a, Approuver le lobbying lié au climat	ND
South32 Ltd.	Australie	28 Oct 2021	6b	Approuver le lobbying lié au climat	ND
BHP Group Limited	Australie	11 Nov 2021	22	Approuver le lobbying lié au climat	ND

Justification de BNPP AM :

Nous avons commencé notre travail sur le « lobbying climatique des entreprises aligné sur l'Accord de Paris » en 2018, et nous constatons une adoption très rapide de la part des investisseurs institutionnels – un bon signe que les investisseurs s'attaquent à la crise climatique et commencent à mettre l'accent sur l'importance d'une politique publique forte et le rôle que jouent les entreprises. En 2021, nous avons poursuivi notre leadership dans ce domaine, en continuant à encourager ces dernières à aligner leurs efforts de lobbying avec les objectifs de l'accord de Paris. En 2021, nous avons déposé deux résolutions d'actionnaires pour Exxon Mobil et Delta Air Lines afin d'obtenir une évaluation dirigée par le conseil d'administration de chaque entreprise sur leurs efforts de lobbying entrepris par rapport à l'objectif de température fixé par l'Accord de Paris. Notre résolution sert comme modèle à deux initiatives d'engagements collaboratifs aux États-Unis, coordonnées par Ceres, au nom du CA100+, et par le Interfaith Center on Corporate Responsibility. Nous conseillons ces deux initiatives.

Le lobbying d'entreprise qui est incompatible avec les objectifs de Paris présente des risques réglementaires, juridiques et de réputation pour les investisseurs, et accentue la menace du changement climatique. Notre résolution vise à mettre en place un processus de gouvernance pour s'assurer que les conseils d'administration évaluent les efforts de lobbying de leur entreprise (directs et indirects) par rapport aux objectifs de Paris, en prenant des mesures pour corriger les écarts importants et fournir des renseignements aux actionnaires au sujet de ce processus. Les associations professionnelles qui s'expriment au nom des entreprises sont particulièrement préoccupantes parce qu'elles présentent trop souvent des obstacles importants aux progrès dans la lutte contre la crise climatique.

RAPPORTS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Rapport et/ou votes sur le climat

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
DSV Panalpina A/S	Denmark	15-mars-21	8.5	Rapports sur les risques et les opportunités financiers liés au climat	ND
Banque de Montréal	Canada	07-avril-21	A	Publier un rapport décrivant un plan clair visant à rendre carboneutre l'empreinte de gaz à effet de serre de l'entreprise, y compris son portefeuille de crédit	19%
Santos Limited	Australie	15-avril-21	6b	Approuver la protection du capital	ND
Woodside Petroleum Ltd.	Australie	15-avril-21	5b	Approuver la protection du capital	ND
Chemin de fer Canadien Pacifique	Canada	21-avril-21	5	Tenir un vote consultatif annuel sur le changement climatique	85%*
Charter Communications Inc	USA	27-avril-21	6	Rapport sur la divulgation des émissions de gaz à effet de serre	39%
Oil Search Ltd.	Papouasie	30-avril-21	8	Approuver la protection du capital	10%
Berkshire Hathaway Inc.	USA	1er mai 2021	2	Rapport sur les risques et les possibilités liés au climat	28%
General Electric Company	USA	04-mai-21	7	Rapport sur le respect des critères de l' « Indicateur Net Zéro »	98%*
QBE Insurance Group Ltd	Australie	05-mai-21	4b	Approuver les objectifs de réduction du risque d'exposition	21%
Hennes & Mauritz AB	Suède	06-mai-21	17	Vote annuel et le rapport sur la politique et la stratégie climatique	ND
T. Rowe Price Group, Inc.	USA	11-mai-21	4	Rapport et évaluation de la politique de vote en lien avec le positionnement sur le changement climatique	17%
Equinor ASA	Norvège	11-mai-21	9	Demander à l'entreprise de fournir des renseignements clés sur le risque climatique et le risque lié à la nature	ND
United Parcel Service, Inc.	USA	13-mai-21	7	Rapport sur le changement climatique	36%
Union Pacific Corporation	USA	13-mai-21	8	Vote annuel et rapport sur le changement climatique	32%
Chevron Corporation	USA	26-mai-21	5	Rapport sur les répercussions du scénario « Net Zéro 2050 »	48%
Exxon Mobil Corporation	USA	26-mai-21	6	Produire un rapport audité sur les répercussions financières du scénario « Net Zéro 2050 » de l'IEA	49%
Booking Holdings Inc.	USA	03-juin-21	7	Rapport sur la transition climatique annuelle	56%
Booking Holdings Inc.	USA	03-juin-21	8	Vote consultatif annuel des investisseurs sur le plan climatique	34%
Caterpillar Inc.	USA	9-juin-21	4	Rapport sur la politique climatique	47%
Monster Beverage Corp.	USA	15-juin-21	4	Vote annuel et rapport sur le changement climatique	ND
Worthington Industries, Inc.	USA	29-Sept.-21	4	Rapport sur la politique climatique	41%
BHP Group Plc	UK	14-oct. -21	23	Approuver la protection du capital	ND
BHP Group Limited	Australie	11–nov.-21	23	Approuver la protection du capital	ND
Sysco Corporation	USA	19-nov-21	4	Rapport sur les objectifs de réduction des émissions GES	92%
AutoZone, Inc.	USA	15-déc. -21	4	Rapport sur la transition climatique annuelle	70%

Justification de BNPP AM : Nous supportons les résolutions qui correspondent à nos attentes en matière de changement climatique. Nous pensons que l'obtention d'informations supplémentaires sur les politiques et les pratiques des entreprises en matière de changement climatique permettraient aux investisseurs de mieux évaluer la gestion des risques et opportunités, et des stratégies afin de s'assurer que les émetteurs prennent les mesures nécessaires pour favoriser la transition énergétique.

Alignement sur l'Accord de Paris

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
Skandinaviska Enskilda Banken AB	Suède	30-Mars-21	23.1	D'ici 2025, la Banque ne financera que les entreprises et les projets qui sont conformes aux exigences de la science pour que le monde reste en dessous de 1,5 degrés Celsius	3%
Sumitomo Corp.	Japon	18-Juin-21	5	Changement des statuts pour divulguer le plan décrivant la stratégie de la Société afin d'harmoniser les investissements avec les objectifs de l'Accord de Paris	ND
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.	Japon	29-Juin-21	3	Changement des statuts pour divulguer le plan décrivant la stratégie de la Société afin d'harmoniser les investissements avec les objectifs de l'Accord de Paris	ND
AGL Energy Limited	Australie	22-Sept-21	6b	Approuver les objectifs et les cibles fixés par l'Accord de Paris	ND
Origin Energy Limited	Australie	20-Oct-21	10f	Sous réserve de l'adoption de la résolution 10a, Approuver les dépenses en capital alignées sur l'Accord de Paris	ND

Justification de BNPP AM : Nous soutenons les résolutions qui contribuent à la transition énergétique bas-carbone et poursuivent les efforts de limitation du réchauffement à 1,5 degrés Celsius en alignant la stratégie de l'entreprise sur l'Accord de Paris.

Climat - Approuver la stratégie/les objectifs climatiques

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
Banque Royale du Canada	Canada	8-avril-21	4	Adopter des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) quantitatives et limitées dans le temps à l'échelle de l'entreprise et publier un rapport annuel sur les plans et les progrès réalisés pour atteindre ces objectifs	31%
Imperial Oil Limited	Canada	04-mai-21	3	Adopter une ambition à l'échelle de l'entreprise pour atteindre Zéro émissions nette en carbone.	14%
Rio Tinto Limited	Australie	06-mai-21	19	Approuver les objectifs d'émissions	99%*
ConocoPhillips	USA	11-mai-21	5	Objectifs de réduction des émissions	59%
Equinor ASA	Norvège	11-mai-21	8	Demander à la société de fixer des objectifs à court, moyen et long terme pour les émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités de la société et l'utilisation de produits énergétiques	ND
Phillips 66	USA	12-mai-21	5	Adopter des objectifs de réduction des émissions GES	79%
BP Plc	UK	12-mai-21	13	Approuver les objectifs en matière de changement climatique	21%
Chevron Corporation	USA	26-mai-21	4	Réduire les émissions de Scope 3	61%

Justification de BNPP AM : Le changement climatique affectera sérieusement l'humanité et l'économie mondiale et impactera la valeur des investissements à long terme. Par conséquent, les entreprises devraient fournir une information complète de leurs émissions de carbone, de leur engagements et de leurs objectifs pour lutter contre le changement climatique. Nous avons soutenu les résolutions qui étaient conformes aux attentes de BNPP AM en matière de changement climatique dans les entreprises où une communication approfondie de leur stratégie et de leurs objectifs climatiques était jugée nécessaire.

CLIMAT – AUTRE

Énergie fossile et charbon

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
Swedbank AB	Suède	25-mars-21	23,a1	Swedbank adopte des lignes directrices pour réduire immédiatement les prêts aux projets visant à extraire des combustibles fossiles	2%
Swedbank AB	Suède	25-mars-21	23.a2	Swedbank adopte des lignes directrices pour refuser immédiatement les prêts aux entreprises dont l'activité principale consiste à extraire des combustibles fossiles (à l'exclusion des projets spécifiques axés sur des activités autres que l'extraction de combustibles fossiles)	2%
Swedbank AB	Suède	25-mars-21	23 b	Swedbank, avant l'assemblée générale 2022, déclare son exposition en prêts à des sociétés dont l'activité principale consiste à extraire de l'énergie fossile	17%
Skandinaviska Enskilda Banken AB	Suède	30-mars-21	22.1	La Banque travaille immédiatement à l'exclusion des sociétés fossiles en tant qu'emprunteurs de la Banque	5%

Skandinaviska Enskilda Banken AB	Suède	30-mars-21	22.2	La Banque exclut les combustibles fossiles en tant qu'objets d'investissement	4%
"Skandinaviska Enskilda Banken AB	Suède	30-mars-21	23.2	Le Conseil d'administration de la Banque rendra compte de la mise en œuvre de ces derniers au plus tard à l'assemblée générale 2022 et par la suite chaque année jusqu'à ce qu'elle soit pleinement mise en œuvre.	3%
The Kansai Electric Power Co., Inc.	Japon	25-juin-21	7	Changements de statuts pour ajouter des dispositions concernant la gestion fondée sur la RSE (retrait des activités de production d'électricité à base de charbon)	ND

Justification de BNPP AM : Des informations supplémentaires sur les engagements en matière de durabilité concernant l'énergie fossile et la politique charbon pour ces entreprises permettraient aux investisseurs de mieux évaluer lastratégie de l'entreprise, visant à aider à lutter contre le changement climatique et à limiter le réchauffement à 1,5 degrés Celsius en alignant la stratégie de l'entreprise sur l'Accord de Paris.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
La Banque Toronto-Dominion	Canada	1-avril-21	4	Produire un rapport sur les prêts consentis par la Banque à l'appui de l'économie circulaire	9%
Banque Royale du Canada	Canada	8-avril-21	6	Produire un rapport sur les prêts consentis par la Banque à l'appui de l'économie circulaire	16%
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Canada	8-avril-21	4	Produire un rapport sur les prêts consentis par la Banque à l'appui de l'économie circulaire	23%
La Banque de Nouvelle-Écosse	Canada	13-avril-21	4.4	Produire un rapport sur les prêts consentis par la Banque à l'appui de l'économie circulaire	16%

Justification de BNPP AM : Les économies circulaires contribuent à protéger nos ressources naturelles en prolongeant la durée de vie des produits, en réduisant et en réutilisant les déchets et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Nous soutenons les résolutions demandant des informations supplémentaires sur l'approche de l'entreprise en faveur de l'économie circulaire, qui sont alignées sur notre feuille de route de la biodiversité.

PLASTIQUE

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
DuPont de Nemours, Inc.	USA	28-avril-21	7	Rapport sur la pollution plastique	81%
Amazon.com, Inc.	USA	26-mai-21	8	Rapport sur les impacts des emballages en plastique	36%

Justification de BNPP AM : BNPP AM s'engage depuis longtemps dans la réduction de la pollution plastique, après avoir approuvé les initiatives « New Plastics Economy Global Commitment », la déclaration d'EPR pour « Extended Producer Responsibility » en matière d'emballage et la déclaration commerciale révisée pour un traité global sur la Pollution Plastique. Le problème de la pollution par le plastique est de nature mondiale et entraîne des répercussions négatives importantes sur notre environnement, notre société et notre économie. Des informations supplémentaires sur la pollution plastique et sur la manière dont l'entreprise respectera ses engagements en matière de durabilité tout en continuant à distribuer des sacs en plastique à usage unique ont été considérées comme une contribution positive aux efforts de lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité, tout en apportant des impacts sociaux et économiques positifs.

SOJA

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
Bunge Limited	Bermuda	05-mai-21	5	Rapport sur la chaîne d'approvisionnement du soja	99%*

Justification de BNPP AM : La production de soja est un des principaux moteurs de la transformation de la végétation indigène, y compris la déforestation dans la région du Cerrado au Brésil et en Amazonie brésilienne. La transformation des écosystèmes indigènes en agriculture entraîne des risques liés au climat et la perte de biodiversité, et influe sur la protection des sols, la pollinisation et les régimes de précipitations. L'actionnaire a demandé à Bunge Limited de publier un rapport évaluant si et comment elle pourrait accroître l'échelle, le rythme et la rigueur de ses efforts pour éliminer la transformation de la végétation indigène dans sa chaîne d'approvisionnement en soja. Un rapport fournissant plus d'informations sur la façon dont l'entreprise gère l'impact de sa chaîne d'approvisionnement sur la déforestation et comment ses actions s'alignent sur les pratiques recommandées serait bénéfique à l'entreprise. La résolution a été approuvée, en grande partie en raison de la recommandation du conseil d'administration que les actionnaires votent en faveur de la résolution.

EAU

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
Origin Energy Limited	Australie	20-oct-21	10b	Sous réserve de l'adoption de la résolution 10a, Résolution sur l'eau	ND

Justification de BNPP AM : Une divulgation supplémentaire sur la façon dont la société gère la protection des ressources en eau et la qualité de l'eau permettrait aux actionnaires d'évaluer comment la société gère les risques associés.

PATRIMOINE CULTUREL

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
Origin Energy Limited	Australie	20-oct-21	10c	Sous réserve de l'adoption de la résolution 10a, Résolution sur le patrimoine culturel	ND
Fortescue Metals Group Ltd.	Australie	9-nov-21	8	Approuver le soutien à l'amélioration de la loi australienne sur la protection du patrimoine culturel	ND

Justification de BNPP AM : Cette résolution garantirait les engagements de l'entreprise en ce qui concerne la protection des sites sacrés et la réalisation d'activités d'exploration dans les zones autorisées, ainsi que la conformité de l'entreprise aux lois pertinentes.

AUTRES

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
Walmart Inc.	USA	02-juin-21	4	Rapport sur les réfrigérants rejetés par les opérations	5.5%
Origin Energy Limited	Australie	20-oct-21	10d	Sous réserve de l'adoption de la résolution 10a : Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause	ND

Justification de BNPP AM :

Walmart Inc. : Cette résolution est conforme à nos attentes en matière de changement climatique, visant à aider à lutter contre le changement climatique en augmentant l'échelle, le rythme et la rigueur de ses plans pour réduire les fluides frigorigènes libérés dans le cadre des activités de l'entreprise.

Origin Energy Limited : L'adoption de la résolution devrait servir à renforcer davantage l'engagement d'Origin envers les droits des peuples autochtones, ainsi qu'à renforcer ses mécanismes de surveillance existants liés à leur droits.

RESOLUTIONS SOUMISES PAR LE MANAGEMENT, SOUTENUES PAR BNPP AM :

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
Aena S.M.E. SA	Espagne	27-avril-21	7.3	Changement de statuts concernant les comités du Conseil, la rémunération et le plan d'action climatique	99%
Iberdrola SA	Espagne	17-juin-21	9	Modifier l'article 32 : Plan d'action climatique	99%

Justification de BNPP AM :

Aena S.M.E. SA : Dans son plan d'action climatique (Point 10), la société précise que le conseil d'administration mettra en place un comité dédié pour surveiller les efforts de la société en matière de durabilité et de lutte contre le changement climatique. Il s'agit des modifications statutaires correspondantes. Nous avons supporté la résolution, car elle contribue positivement à améliorer la supervision de l'action de l'entreprise sur le changement climatique.

Iberdrola SA : Nous sommes l'investisseur en charge de l'engagement au nom de Climate Action 100+. En 2021, nous avons obtenu du succès auprès de la société, qui s'est engagée à soumettre son plan d'action climatique à un vote consultatif des actionnaires. Les actionnaires ont approuvé la révision des statuts afin de confier la responsabilité de la stratégie climatique de la société au Conseil d'administration ainsi que la responsabilité d'approuver et de produire des rapports annuels sur la gestion du climat, à compter de 2022 dans le cadre du rapport d'information extra-financière. Il prévoyait également un vote des actionnaires sur le plan de lutte contre le changement climatique dès 2022. Ces nouveaux rôles assignés au Conseil d'administration ont été approuvés par les actionnaires lors de l'assemblée générale et nous avons soutenu la résolution qui correspond à nos attentes et constitue une bonne étape pour que la société atteigne son objectif de Net Zéro d'ici 2050.

RESOLUTIONS SUR LESQUELLES BNPP AM S'EST ABSTENU:

Nous nous sommes abstenus sur seulement neuf résolutions pour six entreprises.

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'AG	Numéro de la résolution	Texte de la résolution	% des votes Pour
Royal Dutch Shell Plc	UK	18-mai-21	21	Demander à Shell d'établir et de publier des objectifs pour les émissions de gaz à effet de serre (GES)	30%
Equinor ASA	Norvège	11-mai-21	10	Demander à la société de cesser toute activité d'exploration et de forage d'essai pour les ressources énergétiques fossiles	ND
Equinor ASA	Norvège	11-mai-21	12	Demander à la société d'arrêter toute exploration pétrolière et gazière dans le secteur norvégien de la mer de Barents	ND
Equinor ASA	Norvège	11-mai-21	14	Demander à la société de se désinvestir de toutes les activités non liées au pétrole à l'étranger et d'envisager de se retirer de toutes les activités liées au pétrole à l'étranger	ND
Equinor ASA	Norvège	11-mai-21	15	Demander à la société que toutes les activités d'exploration visant de nouvelles découvertes pétrolières et gazières soient abandonnées, qu'Equinor multiplie ses investissements verts et réduise ses risques de poursuites futures	ND
Barclays Plc	UK	05-mai-21	29	Approuver la résolution de Market Forces	14%
Westpac Banking Corp.	Australie	15-déc-21	6b	Approuver la divulgation du plan de transition	ND
Australia and New Zealand Banking Group Ltd	Australie	16-déc-21	6	Approuver la divulgation du plan de transition	ND
National Australia Bank Ltd	Australie	17-déc-21	5b	Approuver la divulgation du plan de transition	ND

Justification de BNPP AM :

Royal Dutch Shell : Shell a été l'une des premières entreprises au monde à s'engager à tenir un vote consultatif annuel sur ses rapports sur le climat, et elle fournira également aux actionnaires un vote ex-post sur sa stratégie de transition énergétique. Compte tenu de la possibilité pour les actionnaires d'exprimer leur point de vue sur la stratégie relative aux changement climatique au moyen d'un vote, nous avons jugé la résolution des actionnaires redondante et nous nous sommes abstenus.

Equinor : Nous nous sommes abstenus sur les quatre résolutions des actionnaires que nous jugions trop normatives.

Barclays Plc : Bien que nous soyons d'accord avec l'intention de la résolution d'améliorer la transparence des objectifs à court, moyen et long terme conformément à l'Accord de Paris, nous n'étions pas en faveur des aspects contraignants de la résolution, car cela aurait pu créer de l'incertitude au sujet de la stratégie à court terme de l'entreprise, l'obligeant à retracer les étapes qu'elle a franchies au cours de la dernière année. De plus, l'inclusion d'une politique sur les combustibles fossiles à court terme pourrait ne pas être aligné au cadre de transition énergétique qui impliquera que le gaz joue un rôle dans la phase de transition. Par conséquent, nous nous sommes abstenus sur la résolution.

Westpac Banking Corp, Australia and New Zealand Banking Group Ltd et National Australia Bank Ltd : Ces sociétés se sont déjà engagées à atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 et ont rendu publiques les prochaines étapes. Nous n'étions pas en faveur des aspects contraignants de la résolution notamment de la demande d'inclusion d'une politique sur les combustibles fossiles à court terme qui pourrait ne pas correspondre au cadre de la transition énergétique qui exigera que le gaz joue un rôle dans la phase de transition. Nous nous sommes abstenus sur les résolutions.

RESOLUTIONS « SAY-ON-CLIMATE » :

En 2021, BNPP AM a voté **21 résolutions say-on-climate** proposées par les entreprises, un nouveau type de résolution offrant cette année aux actionnaires la possibilité de voter sur la stratégie d'action climatique des entreprises. En moyenne, nous avons voté en faveur de **71% de ces résolutions**. Comme nous n'avions pas de lignes directrices précises en 2021 pour le say-on-climate, nous avons examiné chaque résolution au cas par cas, en tenant compte du secteur et des efforts déployés par chaque entreprise pour lutter contre le changement climatique.

BNPP AM s'est opposé aux résolutions sur le climat auprès de 5 entreprises :

- **Glencore Plc, Jersey :** Compte tenu de l'étendue des activités de l'entreprise liées au charbon, nous avons décidé de voter contre le plan d'action climatique.
- **Canadian National Railway Company, Canada :** La compagnie a fixé un objectif de réduction « d'intensité » pour les Scope 1 et 2, mais a exclu le Scope 3 de son objectif. De plus, la société ne s'est pas engagée à atteindre le Net Zéro d'ici 2050. De plus, l'entreprise n'a fixé qu'un objectif d'« intensité » qui ne semble pas être approuvés par l'initiative « science-based target» (SBTi). Même si la société devait annoncer un nouvel objectif plus ambitieux plus tard dans l'année, nous avons voté contre la résolution.
- **BHP Group Plc, Royaume-Uni, BHP Group Limited, Australie :** L'objectif à long terme de BHP est d'atteindre la Net Zéro émissions opérationnelles d'ici 2050. Toutefois, nous étions préoccupés par le fait que les chiffres cibles relatifs aux émissions de Scope 3 n'étaient pas suffisamment exigeants. Pas moins de 96 % des émissions GES de BHP sont liées au Scope 3, dont plus de 75 % sont couvertes par le procédé de fabrication de l'acier. Par conséquent, la réduction des émissions de Scope 3 est le principal défi pour l'entreprise, et comme l'industrie de l'acier est déjà engagée à atteindre la neutralité carbone, le fait de ne pas s'engager sur ce Scope réduit clairement l'impact de sa stratégie climatique. Compte tenu des préoccupations susmentionnées au sujet des émissions de Scope 3 et du fait que les engagements publics de l'entreprise n'ont pas été approuvés par l'initiative « science-based target» (SBTi), nous avons jugé que la résolution sur le say-on-climat n'apportait pas suffisamment d'assurance pour pouvoir la soutenir, et nous avons donc voté contre le point 20, tant à l'AG de la société au Royaume-Uni (tenue le 14/10/2021) qu'à l'AG australienne (tenue le 04/11/2021).
- **Aena S.M.E. SA, Espagne :** Bien que le plan de transition climatique comprend des objectifs clairs pour 2030 et que la structure de gouvernance pour aborder et traiter les sujets climatiques soit très transparente, l'entreprise ne divulgue pas les émissions de Scope 3 et n'a pas fixé d'objectif approuvé par le SBTi. Nous avons donc décidé de nous abstenir.

- **HSBC Holdings Plc, Royaume-Uni :** Nous avons reconnu l'intention de la Société d'atteindre le Net Zéro d'ici 2030 ou avant concernant ces opérations et chaine d'approvisionnement, et d'aligner les émissions financées sur l'objectif de l'Accord de Paris d'atteindre le Net Zéro d'ici 2050 ou avant. Cependant, en l'absence de divulgation du Scope 3 par les entreprises (sur son investissement et ses émissions financées) et d'une politique de réduction des émissions de carbone de ses émissions d'investissement et de financement, nous avons décidé de nous abstenir sur la résolution.

BNPP AM a voté en faveur des 15 autres résolutions sur le climat à Atos SE, Aviva Plc, Ferrovial SA (2 résolutions), Iberdrola SA, Moody's Corporation, National Grid Plc, Nestlé SA, Royal Dutch Shell Plc, S&P Global Inc, Seven Trent Plc, SSE Plc, TotalEnergies, Unilever Plc et Vinci SA.

- **Exemple de soutien à la résolution climatique : TotalEnergies, France et Royal Dutch Shell, Pays-Bas :** Les deux sociétés ont été les premières à s'engager à un vote des actionnaires sur leur stratégie de transition énergétique. Les deux entreprises ont réalisé d'importants progrès l'année dernière dans leur transition énergétique, s'engageant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, en fixant des objectifs de réduction des émissions à court, moyen et long terme. Compte tenu de leurs stratégies, qui sont parmi les plus avancées dans le secteur, nous avons décidé de voter en faveur de ces deux résolutions. BNPP AM souhaite encourager les sociétés pétrolières et gazières à progresser et à s'engager dans la lutte contre le changement climatique à long terme. S'opposer à une résolution aussi importante ne serait pas un bon encouragement pour transformer l'industrie pétrolière et gazière.

ANNEXE 3. LISTE DES ENGAGEMENTS EN 2021

Émetteur	Pays
A2A SPA	Italie
AALBERTS NV	Pays-Bas
ABN AMRO BANK NV	Pays-Bas
ACEA SPA	Italie
ADANI GREEN ENERGY LTD NEW!	Inde
AEROPORTS DE PARIS SA	France
AIA GROUP LTD	Hong Kong
AIRBUS SE	Pays-Bas
AKER CARBON CAPTURE ASA	Norvège
AKZO NOBEL NV	Pays-Bas
ALBIOMA	France
ALPHABET INC	États-Unis
ALSTOM SA	France
AMADEUS IT GROUP SA	Espagne
AMAZON.COM INC	États-Unis
AMG ADVANCED METALLURGICAL GROUP NV	Pays-Bas
AMGEN INC	États-Unis
AON PLC	Irlande
APPLUS SERVICES SA	Espagne
ARCELORMITTAL	Luxembourg
ARKEMA SA	France
ASAHI KASEI CORPORATION	Japon
ASR NEDERLAND NV	Pays-Bas
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	Italie
ASTRAZENECA PLC	Royaume-Uni
ATLANTIA SPA	Italie
ATLANTIC SAPPHIRE AS	Norvège
ATOS SE	France
AVAST PLC	Royaume-Uni
AXA SA	France
BANCA GENERALI SPA	Italie
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	Espagne
BANCO SANTANDER SA	Espagne
BANK OF IRELAND GROUP PLC	Irlande
BANQUE DE MONTRÉAL	Canada
BANK RAKYAT INDONESIA (PERSERO) TBK PT	Indonésie
BARRICK GOLD CORP.	Canada
BARRY CALLEBAUT AG	Suisse
BAWAG Group AG	Autriche
BAYER AG	Allemagne
BAYERNLB HOLDING AG	Allemagne
BEFIMMO SA	Belgique
BEIGENE LTD	Chine
BELFIUS BANQUE SA	Belgique
BENETEAU SA	France
BHARAT ELECTRONICS LTD	Inde
BIOGEN INC.	États-Unis
BNG BANK NV	Pays-Bas
BNP PARIBAS SA	France
BONDUELLE SA	France
BOUYGUES SA	France
BPI France	France
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	États-Unis
BROADCOM Inc.	États-Unis
BUNGE LTD	États-Unis
CAPGEMINI SE	France
CARREFOUR SA	France
Cell Impact AB	Suède
CERVED GROUP SPA	Italie
CHARGEURS SA	France
CHEVRON CORP	États-Unis
CHILI (RÉPUBLIQUE DE)	Chili
CHINA MENGNIU DAIRY CO LTD NEW!	Hong Kong
CHINA METALLURGICAL GROUP CORP	Chine
CHINA TOURISM GROUP DUTY FREE CORP LTD	Chine
CITIC LTD	Chine
CITIGROUP INC	États-Unis
CLARIANT AG	Suisse
CLP HOLDINGS LTD	Hong Kong
CNP ASSURANCES	France
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	France
COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SCA	France
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE	France
CONOCOPHILLIPS	États-Unis
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD NEW!	Chine
COVESTRO AG	Allemagne
COVIVIO SA	France
CREDIT AGRICOLE SA	France
CRH PLC	Irlande
CRODA INTERNATIONAL PLC	Royaume-Uni
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	Allemagne
CYBER ARK SOFTWARE LTD NEW!	Israël
DABUR INDIA LTD	Inde
DANONE SA	France
Dassault Systemes	France
DELTA AIR LINES INC.	États-Unis

Émetteur	Pays
DEUTSCHE BOERSE AG	Allemagne
DEUTSCHE TELEKOM AG	Allemagne
DOMINION ENERGY INC.	États-Unis
E.ON SE	Allemagne
EDENRED	France
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL SA	Portugal
EIFFAGE SA	France
ELECTRICITE DE FRANCE SA	France
ELI LILLY AND COMPANY	États-Unis
ELO SA	France
Enagas SA	Espagne
ENCAVIS AG	Allemagne
Endesa SA	Espagne
ENEL SPA	Italie
ENGIE SA	France
ENI SPA	Italie
ESSILORLUXOTTICA SA	France
EUROFIMA	Suisse
EUROFINS SCIENTIFIC SE	Luxembourg
Union européenne	Europe
EVONIK INDUSTRIES AG	Allemagne
EXXON MOBIL CORP	États-Unis
FAURECIA SE	France
FEDEX CORP	États-Unis
FIRST SOLAR INC	États-Unis
FISKER INC.	États-Unis
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA	Allemagne
FRONTDOOR INC.	États-Unis
GEA GROUP AG	Allemagne
GECINA SA	France
GENERAC HOLDINGS INC.	États-Unis
GENERAL ELECTRIC CO	États-Unis
GEOPARK LTD	Colombie
JSC GEORGIAN RAILWAY	Géorgie
ALLEMAGNE (REPUBLIQUE FEDERALE DE)	Allemagne
Glanbia PLc	Irlande
GRAN TIERRA ENERGY INC.	Canada
GREENCORE GROUP PLC	Irlande
GUANGDONG INVESTMENT LTD	Hong Kong
HENKEL AG & CO KGAA	Allemagne
HERA SPA	Italie
Hermes International Sca	France
HIBERNIA REIT PLC	Irlande
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS INC.	États-Unis
HINDUSTAN UNILEVER LTD	Inde

Émetteur	Pays
HOME DEPOT INC.	États-Unis
HONGRIE (RÉPUBLIQUE DE)	Hongrie
IBERDROLA SA	Espagne
ILLIMITY BANK SPA	Italie
INDONÉSIE (RÉPUBLIQUE DE)	Indonésie
ING DiBa	Pays-Bas
ING GROEP NV	Pays-Bas
BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT	États-Unis
Interparfums SA	France
IPSEN SA	France
ITALIE	Italie
BANQUE JAPONAISE POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE	Japon
JAZZ PHARMACEUTICALS PLC	Irlande
JOHNSON & JOHNSON	États-Unis
JUBILANT FOODWORKS LTD	Inde
KAUFMAN & BROAD SA	France
KDDI CORPORATION	Japon
KERING SA	France
KFW	Allemagne
KOMMUNALBANKEN AS	Norvège
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	Pays-Bas
KONINKLIJKE DSM NV	Pays-Bas
Corée (République de)	Corée (République de)
KORIAN	France
KROGER CO	États-Unis
KUTXABANK SA	Espagne
LA FRANCAISE DES JEUX SA	France
LAIR LIQUIDE SA POUR LETUDE ET LEXPLO DES PROCEDES GEORGES CLAUDE SA	France
LANDESBANK BADEN-WUERTTEMBERG	Allemagne
LANDIS+GYR GROUP AG	Suisse
LANXESS AG	Allemagne
Leasys (FCA Bank)	Italie
LEG IMMOBILIEN SE	Allemagne
LEGRAND SA	France
LG CHEM LTD	Corée (République de)
LI NING CO LTD	Chine
LINDE PLC	Royaume-Uni
LONGFOR GROUP HOLDINGS LTD	Chine
LOREAL SA	France
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	France
MALAYSIA	Malaysia
MANITOU BF SA	France
MERCK & CO INC	États-Unis

Émetteur	Pays
METALLURGICAL CORPORATION OF CHINA LTD NEW!	Chine
METSA BOARD OYJ	Finlande
MIDEA GROUP CO LTD	Chine
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP INC.	Japon
MoF Mexico	Mexique
MONDI PLC	Royaume-Uni
NATURGY ENERGY GROUP SA	Espagne
NEDERLANDSE GASUNIE NV	Pays-Bas
NETEASE INC	Chine
NEW WORLD DEVELOPMENT CO LTD	Hong Kong
NEXTERA ENERGY INC.	États-Unis
NICHIREI CORPORATION	Japon
Banque NN	Pays-Bas
NORDIC INVESTMENT BANK	Finlande
NOVARTIS AG	Suisse
NUTRIEN LTD	Canada
OCI CO LTD	Corée (République de)
ONTEX GROUP NV	Belgique
ORANGE SA	France
OTONOMO TECHNOLOGIES LTD	Israël
PARK HOTELS & RESORTS INC.	États-Unis
PEPSICO INC.	États-Unis
Peridot Acquisition Corp	États-Unis
Pernod-Ricard SA	France
PETMED EXPRESS INC.	États-Unis
PETROLEOS MEXICANOS	Mexique
PFIZER INC	États-Unis
PING AN INSURANCE GROUP CO OF CHINA LTD NEW!	Chine
PLUG POWER INC	États-Unis
POWER ASSETS HOLDINGS LTD	Hong Kong
PPB GROUP BHD	Malaysia
PREMIER INC	États-Unis
PROCTER & GAMBLE CO	États-Unis
PROSUS NV	Pays-Bas
PRUDENTIAL PLC	Royaume-Uni
PTT PCL	Thaïlande
PUBLICIS GROUPE SA	France
QL RESOURCES BHD	Malaysia
RED ELECTRICA CORPORACION SA	Espagne
RENAULT SA	France
Repsol SA	Espagne
REXEL SA	France
ROYAL DUTCH SHELL PLC	Pays-Bas
ROYAL UNIBREW A/S	Denmark

Émetteur	Pays
S&T AG	Autriche
SAFRAN SA	France
SALESFORCE.COM INC.	États-Unis
SANOFI SA	France
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France
SCOR SE	France
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDICAL ELECTRONICS CO LTD	Chine
SIEMENS AG	Allemagne
Siemens Energy	Allemagne
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY SA	Espagne
SK HYNIX INC	Corée (République de)
SK INNOVATION CO LTD NEW!	Corée (République de)
SLOVÉNIE (RÉPUBLIQUE DE)	Slovenia
SOCIETE GENERALE SA	France
SODEXO SA	France
SOLUTIONS 30 SE	Luxembourg
SOLVAY SA	Belgique
SOUTHERN COMPANY (THE)	États-Unis
Espagne (Royaume de)	Espagne
SQUARE INC	États-Unis
SSE PLC	Royaume-Uni
STARBUCKS CORPORATION	États-Unis
STEF SA	France
STELLANTIS NV	Pays-Bas
STMICROELECTRONICS NV	Suisse
STROEER SE & CO KGAA	Allemagne
SUEZ SA	France
SUNNOVA ENERGY INTERNATIONAL INC.	États-Unis
SUOFEIYA HOME COLLECTION CO LTD NEW!	Chine
SWEDBANK AB	Suède
SWISS RE AG	Suisse
Sword Group	Luxembourg
SYMRISE AG	Allemagne
TAG IMMOBILIEN AG	Allemagne
TALANX AG	Allemagne
TE CONNECTIVITY LTD	Suisse
TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON	Suède
TELEFONICA SA	Espagne
TÉLÉPERFORMANCE	France
TENAGA NASIONAL BHD	Malaysia
TENCENT HOLDINGS LTD	Chine
TERNA ENERGY SA	Grèce
THALES SA	France

Émetteur	Pays
TOTAL PRODUCE PLC	Irlande
TOTAL SE	France
TOYO SUISAN KAISHA LTD	Japon
TWITTER INC	États-Unis
TYSON FOODS INC.	États-Unis
UBS GROUP AG	Suisse
UCB SA	Belgique
UDG HEALTHCARE PLC	Irlande
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD NV	France
UNICREDIT SPA	Italie
UNI-PRESIDENT ENTERPRISES CORP	Taïwan, Province de Chine
UNITED AIRLINES HOLDINGS INC.	États-Unis
Royaume-Uni	Royaume-Uni
UNITED PARCEL SERVICE INC.	États-Unis
VALEO SE	France
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	France
VERBUND AG	Autriche
VERISIGN INC.	États-Unis
VESTEDA GROEP BV	Pays-Bas
VIEW INC	États-Unis
VINCI SA	France
VIVENDI SE	France
VOLKSWAGEN AG	Allemagne
VONOVIA SA	Allemagne
WALMART INC.	États-Unis
WH GROUP LTD	Hong Kong
WIENERBERGER AG	Autriche
WORLDLINE SA	France
WULIANGYE YIBIN CO LTD NEW!	Chine
WUXI APPTEC CO LTD NEW!	Chine
WUXI BIOLOGICS (CAYMAN) INC.	Chine
XENIA HOTELS & RESORTS INC	États-Unis
YUM CHINA HOLDINGS INC.	Chine
ZAI LAB LTD	Chine
ZF FRIEDRICHSHAFEN AG	Allemagne